

PARCOURS

BOUCHAMPS

(LE CONTROIS-EN-SOLOGNE)

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

OUCHAMPS (LE CONTROIS-EN-SOLOGNE)

Située au nord du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, la commune d'Ouchamps est une de ses portes d'entrée. Par sa position géographique, son histoire et son patrimoine, elle est aussi un lien entre le Blésois et la vallée du Cher. Ainsi, la famille du Plessis, seigneurs d'Ouchamps et de Savonnières à la Renaissance, a servi les rois de France. Ses membres ont occupé d'importantes fonctions à la cour. On sait aussi que de riches bourgeois blésois, de confession protestante, avaient acquis des propriétés à Ouchamps. La commune est actuellement placée sur l'une des boucles cyclables des « Châteaux à vélo », qui complète « La Loire à Vélo ». Ces itinéraires cyclables seront bientôt rejoints par la vélo-route « Coeur de France à Vélo » qui reliera la vallée du Cher aux voies qui l'ont précédées. Les siècles passés ont laissé à ce bourg un patrimoine riche et préservé grâce à une politique urbanistique soucieuse de le conserver dans un développement harmonieux. J'espère que cette brochure vous permettra de découvrir l'histoire du bourg à l'occasion d'une randonnée en vélo ou d'une simple promenade.

Christophe Thorin

Président du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

Ouchamps est un des cinq villages qui compose aujourd'hui la commune de Le Controis - en - Sologne avec une superficie d'environ 13 km². Le territoire communal est traversé par 2 rivières la Bièvre et le Beuvron. C'est un village agréable propice aux randonnées avec de nombreux chemins pédestres ombragés dû à la forêt.

Ouchamps est également un village chargé d'histoire. Dans le centre bourg, nous pouvons visiter l'église Saint Pierre qui est ouverte à l'année. Juste à côté, se trouve un manoir que les Ouchampoïses appellent aussi « la vieille prison ». Dans les lieux dits, plusieurs maisons bourgeoises sont visibles de la route avec des caractéristiques presque identique.

À Savonnière, nous apercevons le château qui a appartenu à la famille du Plessis.

Je vous invite à venir découvrir notre village au gré de vos envies.

Séverine Audiane

Maire déléguée d'Ouchamps, commune de Le Controis-en-Sologne.

Couverture :

L'église Saint-Pierre d'Ouchamps.

Le moulin d'Ouchamps.

Photos :

Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

(sauf mentions contraires)

Maquette et texte :

Cécile Sauquet et Valérie Chapeau, d'après DES SIGNES

(Studio Muchir Desclouds 2015)

SOMMAIRE

4 LES ORIGINES D'OUCHAMPS

1. Les vestiges archéologiques
2. Les premières seigneuries médiévales

6 L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

1. Des origines pré-romanes ?
2. Une architecture de plusieurs époques
3. La chapelle seigneuriale

8 LE MANOIR

1. Un déplacement du siège de la seigneurie
2. La famille du Plessis

10 BÂTIMENTS TECHNIQUES ET COMMUNAUX

1. Le séchoir à tabac
2. Le moulin d'Ouchamps
3. Le lavoir

12 BIBLIOGRAPHIE

12 GLOSSAIRE

13 PLAN

LES ORIGINES D'OUCHAMPS

LES DIFFÉRENTES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES FAITES DANS LA COMMUNE ATTESTENT D'UNE OCCUPATION DÈS LA FIN DE LA PRÉHISTOIRE. SI LES HOMMES SONT VENUS DE MANIÈRE PONCTUELLE ET SUR DE COURTES PÉRIODES AU PALÉOLITHIQUE, ILS COMMENCENT À S'Y INSTALLER AU NÉOLITHIQUE. LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ONT AUSSI DÉMONTRÉ QU'OUCHAMPS A EU PLUSIEURS LIEUX DE DOMINATION SEIGNEURIALE AU MOYEN ÂGE ET QU'ILS SE SONT DÉPLACÉS DANS LE TEMPS.

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

Plusieurs vestiges archéologiques ont été découverts sur la commune, notamment au lieu-dit *Les Gâtines* et sur le site de *Palluau*. Deux campagnes de fouilles pratiquées aux *Gâtines* ont livré des outils remontant au moustérien (100 000 - 35 000 av. J.-C.) mais pas de structure d'habitat ou de campement, signe d'une occupation courte. Des tombes remontant peut-être au Néolithique ainsi que des traces d'habitat du début de l'époque gallo-romaine ont été mis au jour lors de la deuxième campagne. Sur le site de *Palluau*, des silex remontant au Néolithique, des haches polies mais aussi une occupation d'origine gauloise ont été exhumés. De nombreux fragments de tuiles gallo-romaines ont également été repérés.

LES PREMIÈRES SEIGNEURIES MÉDIÉVALES

D'après l'historien blésois Louis de la Saussaye une charte datée de 902 citerait Ouchamps pour la première fois : « *centena Oscantinsis in pago blesense et de Monastoriolus in eadem centena* ». La centena ou centène est une division

territoriale remontant à l'époque gallo-romaine. Le « *Monastoriolus* » ou monastère dont il est question est peut-être à l'origine de Monthou-sur-Bivière.

Il semble que le site de *Palluau* ait accueilli la première motte féodale du village. Situé au nord-ouest du bourg actuel, ce site présentait encore, à la fin des années 70, une enceinte circulaire d'environ 35 mètres de diamètre, avec un fossé presque entièrement conservé ainsi qu'un *vallum** encore partiellement présent. Cette motte aménagée à 90m d'altitude domine la Bièvre et la route. Sa vue s'étendant sur plusieurs kilomètres faisait d'elle un excellent point d'observation. Le site d'Ambon, au sud du bourg, était également un fief attesté au XIII^e siècle avec celui d'Ouchamps et de Savonnières-le-Pin. Des fouilles archéologiques y ont révélé la présence de deux *valla*. Les vestiges sont aujourd'hui intégrés dans le parc du château de Savonnières. Il semble que le siège du fief ait été déplacé au centre du bourg, aux alentours du XII^e siècle.



La place de l'église et du Monument aux Morts est la principale place du bourg.

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE

L'ÉGLISE D'OUCHAMPS AURAIT DES ORIGINES CAROLINGIENNES. LONGTEMPS RÉDUITE AUX PROPORTIONS DE SA NEF ACTUELLE, ELLE S'EST VUE COMPLÉTÉE, AU XVI^e SIÈCLE, D'UNE CHAPELLE SEIGNEURIALE CONSTRUITE PRÈS DE SON FLANC NORD. UN NOUVEAU CHŒUR A ÉTÉ ÉDIFIÉ AU XIX^e SIÈCLE AINSI QU'UNE CHAPELLE SUR SON FLANC SUD.

DES ORIGINES PRÉ-ROMANES ?

L'appareillage de la nef, composé de petits moellons avec de rares éléments de brique démontre une construction ancienne. D'après des recherches de Louis de la Saussaye, citée et ré-analysées par Jean-Marie Lorain, membre du Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie, elle pourrait dater en partie du IX^e siècle.

Les contreforts de la nef présentent aussi la particularité d'avoir été réalisés en blocage* avec ré-emploi d'éléments de sarcophages. Les murs intérieurs de la nef portent aussi des traces de peintures murales. On peut apercevoir distinctement un soldat sur le mur nord. Son armure, ou plutôt sa chemise de maille, son casque prolongé d'une pointe protégeant le nez, et le bouclier, pourraient dater cette peinture du XI^e ou du XII^e siècle.

UNE ARCHITECTURE DE PLUSIEURS ÉPOQUES

L'église Saint-Pierre se présente aujourd'hui comme un édifice doté d'une nef unique de trois travées précédée d'un clocher. La nef est couverte d'un lambris en bois. Elle est

séparée du chœur par un arc triomphal. Deux chapelles ouvrant sur le chœur complètent l'édifice. Le clocher a été bâti au XVIII^e siècle tandis que le chœur et la chapelle sud datent du XIX^e siècle. La chapelle nord a été édiflée quant à elle entre 1520 et 1540.

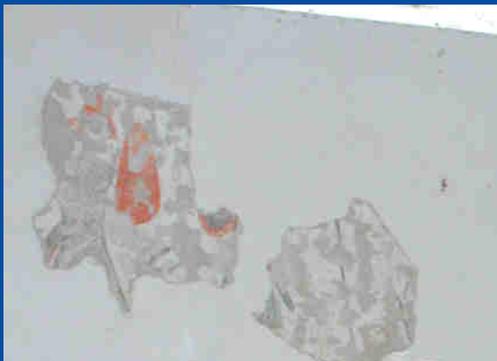
LA CHAPELLE SEIGNEURIALE

La chapelle située au nord de l'église a été commanditée par Charles du Plessis, seigneur de Savonnières et d'Ouchamps. Personnage important à la cour de François I^{er}, il exerçait les fonctions de maître d'hôtel du roi et de Louise de Savoie. Il a aussi occupé le poste de général des finances de Languedoc.

Il s'agissait d'une chapelle funéraire et mémorielle : des membres de la famille du Plessis s'y seraient fait inhumer. L'architecture et le décor de cette chapelle ressemblerait beaucoup à celle de Périgny, à côté de Vendôme, construite par le frère de Charles du Plessis. Le décor sculpté encadrant le lavabo est également très proche de celui de l'église de Fougères-sur-Bièvre. Ils datent vraisemblablement de la même époque. Ce décor est



Nef de l'église. On remarque à son extrémité sud les traces d'anciennes baies correspondant aux limites originelles de l'édifice.



Détail de peinture murale visible dans la nef.

caractéristique de l'architecture de la Première Renaissance avec ses pilastres* ornés de rinceaux* et la coquille placée entre les chapiteaux, référence au *Tempioto* de Bramante, à Rome. L'autel, placé sur le mur est, comporte le même décor. Ses pilastres sont ornés de rinceaux végétaux finement sculptés et il est couronné d'un fronton courbe encadré par des pots à feux*.

En revanche, la chapelle est couverte d'une voûte sur croisée d'ogives à liernes* et à tiercerons* d'inspiration gothique. Ce décor architectural hétérogène témoigne d'une transition propre au début du XVI^e siècle, entre l'arrivée de nouveaux modèles architecturaux venus d'Italie et la permanence des modèles médiévaux précédents.



1



2

Légende photos ci-contre.

1. Le lavabo de la chapelle du Plessis. Sa forme et son décor s'inspirent de motifs antiques remis à l'honneur par la Renaissance italienne.

2. La voûte de la chapelle, à liernes et à tiercerons, est, en revanche, encore d'inspiration gothique.

LE MANOIR D'OUCHAMPS*

SITUÉ PRÈS DE L'ÉGLISE, CE MANOIR ÉTAIT LE SIÈGE DE LA SEIGNEURIE D'OUCHAMPS. À PARTIR DU XV^e SIÈCLE, LA FAMILLE DU PLESSIS RÉUNIT LES SEIGNEURIES D'OUCHAMPS ET DE SAVONNIÈRES. LES MEMBRES DE CETTE FAMILLE ONT OCCUPÉ DE HAUTES FONCTIONS À LA COUR DES ROIS DE FRANCE AUX XV^e ET XVI^e SIÈCLES, CE QUI A VALU À L'UN D'ENTRE EUX QUELQUES MÉSAVENTURES. CETTE FAMILLE EST AUSSI UN LIEN ENTRE LA COMMUNE D'OUCHAMPS ET L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE.

UN DÉPLACEMENT DU SIÈGE DE LA SEIGNEURIE

Le manoir actuel, en plein centre bourg, serait un vestige d'un des anciens châteaux présents sur la commune d'Ouchamps. La seigneurie d'Ouchamps est attestée au XIV^e siècle. Jehan Auboin, son seigneur, en rend aveu au comte de Blois en 1381. La seigneurie primitive, d'abord située au lieu-dit Palluau, à l'emplacement d'une motte féodale, aurait été supplantée par celle de Savonnières. La seigneurie d'Ouchamps en dépendait. Il semble que le siège de cette seigneurie ait été déplacé au XII^e siècle au centre du bourg. Dans l'aveu qu'il rend au comte de Blois, Jehan Aubouin décrit le bâtiment seigneurial comme une tour entourée de murailles et de fossés. Aujourd'hui, le manoir se compose d'une tour haute de quatre étages avec toiture à quatre pans, complétée d'un logis quadrangulaire. Celui-ci, percé sur sa façade ouest de fenêtres à meneaux et comportant des combles aménagés éclairés par des lucarnes, est caractéristique d'une construction du XVI^e siècle. Ce lieu aurait été utilisé

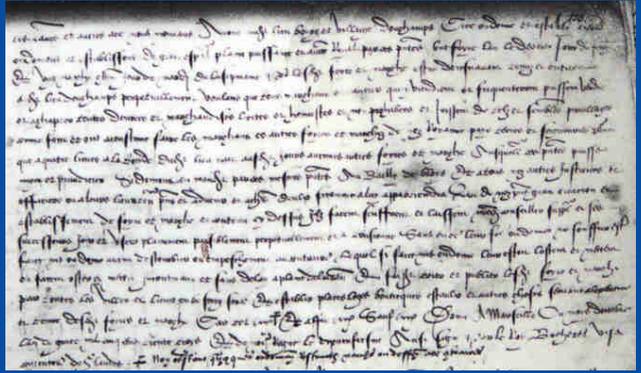
jusqu'à la fusion des fiefs d'Ouchamps et de Savonnière, en 1468. Cette date correspond à la période à laquelle la famille du Plessis, arrivée sur le territoire au début du XV^e siècle, choisit de vivre au château de Savonnières.

LA FAMILLE DU PLESSIS

Les du Plessis étaient originaires de la Beauce Vendômoise. Michel Du Plessis est devenu seigneur d'Ouchamps par son mariage en 1429 avec sa cousine Isabeau, veuve en première noce d'Étienne de Loypeau, seigneur d'Ouchamps. Jean du Plessis, l'un de des descendants fut surnommé « courcol » ou « courcou ». Il fut l'un des protagonistes d'un procès survenu à la suite de la deuxième guerre d'Italie, menée par Louis XII. La France avait perdu cette deuxième guerre. Un détournement d'une partie des fonds destinés à la campagne militaire fut l'une des raisons invoquées pour expliquer la défaite. Le roi fit arrêter et juger la plupart de ceux qui « *avaient fait des managements d'argent dans cette guerre* », donc les trésoriers. Parmi eux se trouvait Jean du Plessis. Les



Le manoir d'Ouchamps possède une tour maîtresse à laquelle un logis a été accolé au XVI^e siècle.



En octobre 1533, Charles du Plessis, seigneur d'Ouchamps et de Savonnières, obtient de François I^{er} la création d'une foire annuelle et d'un marché hebdomadaire (Archives Nationales, JJ 246 n° 440 f° 134 v° © Benoît Bouvet).

Chroniques de France de l'An 1504 relatent que « Les tresoriers et clerz des finances furent trectez en la manière susdicte, dont aucuns de eulx, comme très honteulx d'avoir estez actaintz du cas et pugnys du meffaict, s'en allerent les ungs hors du pays, et les autres tindrent a leur hostelz demeure solitaire avecques leurs femmes et enfens ; et les autres furent, moyennant leurs amys et ce qu'ilz n'estoyent que legierement chargez, lessés en leurs offices et continuez en icelles ; et ce faisant, le Roy, qui lors estoit a Bloiz, peu à peu retira partye de ses pieces, et se ramboursa sur les plus apparantz et moins excusables, et avecques ce, la confiscacion d'aucuns d'iceulx, qui s'estoyent absentez, donna à ses pouvres capitaines, qui tous avoyent perdu au royaume de Naples. Au chasteau de Loches estoyent lors prisonniers messire Anthoyne de Bessé, baillif de Dijon, Jehan du Plaisix, dit Courcou [...] Jehan du Plessix demeura, quelque temps après ce, audit chasteau de Loches, estroitement tenu et bien gardé ; mais nonobstant toutes ces charges et condempnacion contre luy faictes, et

*au prochatz d'aucuns ses parens et amys, le Roy, comme tres piteulx et tout humain, ne le voulut tenir en perpetuel exil, mais luy eslargist sa grace, tant que hors de chartre le fict mectre envoyer a sa maison. »**

La miséricorde de Louis XII rendit à la famille du Plessis sa prospérité. Charles, fils de Jean, devint maître d'hôtel de François I^{er} dès 1515. Le descendant de Charles, Roger du Plessis, sieur de Liancourt, premier Gentilhomme de la chambre, gendre du maréchal de Shomberg, fut créé duc de la Rocheguyon et Pair en 1663. Une descendante de cette branche, Aimée du Plessis, mariée en 1690 en l'église d'Ouchamps fut l'arrière grand-mère de l'impératrice Joséphine. Aux XVIII^e et XIX^e siècle, le manoir fut abandonné puis divisé en plusieurs habitations, ce qui lui aurait conféré divers noms « maison du juge de paix » ou « maison du sabotier ».

Sa restauration date des années 90. Le site, privé, nest pas ouvert à la visite.

* Nous remercions M. Cox, actuel propriétaire du manoir, qui nous a aimablement transmis des informations sur sa propriété et sur la famille du Plessis.

BÂTIMENTS TECHNIQUES ET COMMUNAUX

OUTRE SES BÂTIMENTS RELIGIEUX ET SEIGNEURIAUX, LA COMMUNE D'OUCHAMPS A CONSERVÉ DES TÉMOIGNAGES DE SES ANCIENNES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES. LES SÉCHOIRS À TABAC SONT DES ÉLÉMENTS TOUT À FAIT PARTICULIERS CAR IL S'AGIT DES SEULES CONSTRUCTIONS DE CE TYPE DANS LE PAYS DE LA VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS. LE MOULIN ET LE LAVOIR S'INSCRIVENT QUANT À EUX DANS UN REGISTRE PLUS CLASSIQUE D'UTILISATION DE LA RESSOURCE AQUATIQUE.

LES SÉCHOIRS À TABAC

Un premier séchoir à tabac, situé en bordure de la route de Monthou-sur-Bièvre, a été construit au début du XX^e siècle. Un autre séchoir a été bâti un peu plus loin, sur la même route, à la sortie du bourg. Les deux bâtiments témoignent de la culture du tabac présente à Ouchamps dès les années 30. La production de tabac est autorisée dans le Loir-et-Cher vers 1932. Un ami d'un député du département d'origine alsacienne -l'Alsace était une zone de production autorisée-, y a fait quelques essais de plantations qui ont donné des résultats concluants. La production débute alors et le Loir-et-Cher acquiert rapidement une bonne réputation pour la qualité de son tabac. Celui-ci pousse tout particulièrement dans un triangle formé par les communes de Nouans-les-Fontaines, Contres et Monthou-sur-Bièvre. Dès 1935, sans attendre l'autorisation officielle, une trentaine de cultivateurs de la commune d'Ouchamps décident de cultiver du tabac. Il représente un moyen intéressant d'augmenter leurs revenus. Un an plus tard, l'autorisation

n'est toujours pas délivrée par le préfet ce qui conduit la commune à demander un traitement d'urgence de la situation.

Dans le Loir-et-Cher, le tabac brun, qui sèche à l'air libre, est principalement cultivé. Au cours du XX^e siècle, la mode passe au tabac clair, qui nécessite un séchage à l'air chaud. Les producteurs ne s'adaptent pas à ce changement de consommation et le Loir-et-Cher arrête peu à peu sa production.

Le processus de séchage du tabac noir, à l'air libre, dure deux mois. On récolte le tabac, en tiges ou en feuilles, puis il est enfilé par la tige à la machine, hissé dans les charpentes à l'aide de longues perches, puis une ficelle permet de manœuvrer les rails, situés entre les entrants*. Il y a 4 rangées de séchage, et les feuilles sont placées la tête en bas. Seule la charpente est utilisée dans ce type de bâtiment. Afin de contrôler le taux d'humidité et d'air dans le hangar, pour éviter toutes moisissures, les bâtiments sont équipés de volets mobiles, pouvant être fermés ou ouverts à souhait, afin de ventiler les lieux. La seule façade à ne pas être



Le séchoir à tabac. Ses façades sont couvertes de volets mobiles permettant de contrôler la ventilation du bâtiment.



Le lavoir a été aménagé directement sur la Bièvre à quelques mètres en contrebas du moulin.

équipée de volet est celle où se trouve la porte.

LE MOULIN D'OUCHAMPS

Le moulin d'Ouchamps est l'un des six moulins alimentés par la Bièvre encore visibles aujourd'hui. Il est devancé par les moulins de Sainte-Marie, d'Argy et de Gouvert et suivi par les moulins de Palluau et du Gué-au-Loup. Le moulin d'Ouchamps semble avoir été construit au XVIII^e siècle. Il a été fortement remanié au milieu du XIX^e siècle. Sa machinerie a évolué et un bâtiment lui a été accolé en 1850. Ses premiers niveaux sont en pierre de Pontijoux, pierre dure permettant de résister à la puissance de l'eau, tandis que les étages sont en pierre de Bourré.

Le moulin n'a pas été construit directement sur la rivière : un bief ou petit canal a été aménagé pour amener l'eau jusqu'à la roue. Le débit est contrôlé par des vannes. Un déversoir* a été construit en 1844 pour ramener l'eau utilisée vers la rivière. Cette construction faisait suite à un règlement paru en 1841 obligeant les meuniers à réaliser ces aménagements

pour éviter les conflits avec les autres usagers de la rivière. En 1881, le propriétaire du moulin s'est aussi vu contraint de reconstruire le pont édifié sur le bief. Au début du XIX^e siècle, l'établissement pouvait produire jusqu'à 600 kg de farine.

LE LAVOIR

Situé sur la Bièvre et à proximité du moulin, le lavoir communal mesure 32 m². Il a été aménagé à une date inconnue. On sait seulement que des réparations y sont nécessaires en 1935. Le lavage ne se faisait pas dans le bassin, car la margelle, à angle droit, ne porte aucune trace de planche. Il se pratiquait à l'intérieur de l'abri sur des selles en bois. L'intérieur est doté d'une cheminée. Elle devait servir à faire chauffer l'eau pour le rinçage avec les boules de bleu. Les laveuses pouvaient aussi l'utiliser pour leur propre confort : faire chauffer le café, leur repas, ou se réchauffer les mains.

BIBLIOGRAPHIE

Recherches et texte de visite : Madame Cécile Sauquet, guide-conférencière pour le Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinais.

Comité départemental du Patrimoine et d'Archéologie du Loir-et-Cher, *Patrimoine dans votre commune n°17, Ouchamps*, Blois, septembre 1995.

GLOSSAIRE

Blocage (n.m.) : ouvrage de maçonnerie constitué de petits blocs de pierres grossièrement équarris et liés entre eux par une épaisse couche de mortier de chaux.

Déversoir (n.m.) : ouvrage de décharge par lequel s'écoule le trop-plein d'eau.

Entrait (n.f.) : pièce de bois horizontale, posée sur les murs goutteraux d'un bâtiment, et servant à réunir les arbalétriers.

Lierne (n.f.) : nervure d'une voûte sur croisée d'ogives partant de sa clé de voûte et divisant ses voûtains en deux segments symétriques.

Tiercerons (n.m.) : nervure d'une voûte sur croisée d'ogives dont les parties supérieurs des voûtains sont divisées en deux segments symétriques par des liernes, sans qu'elles se poursuivent jusqu'aux arcs formerets et aux arcs doubleaux. Dans ce cas, elles s'arrêtent avant, généralement par des clés de voûtes secondaires et sont reliées aux angles de la voûte par des tiercerons. Les tiercerons ne peuvent donc exister qu'en union avec les liernes.

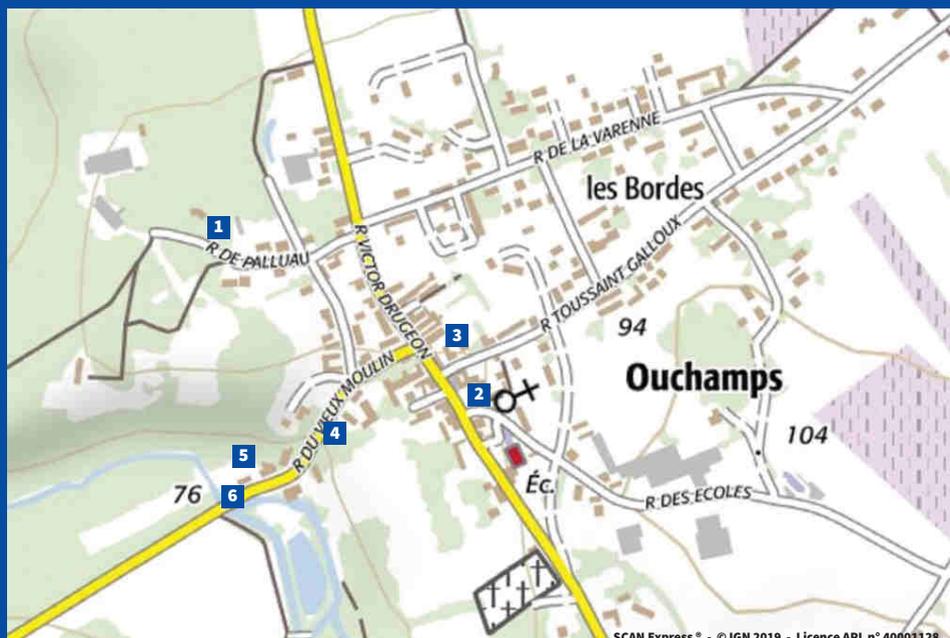
Pilastre (n.m.) : support rectangulaire encastré dans un mur terminé par une base et par un chapiteau.

Pots à feu (n.m.) : ornement architectural composé d'un vase surmonté d'une flamme.

Rinceau (n.m.) : Motif ornemental en forme de branche recourbée munie de feuilles, pouvant être agrémentée de pousses, de fleurs, de fruits et utilisé surtout, sculpté ou peint, en architecture mais aussi dans différents arts décoratifs.

Vallum (nom latin neutre) : palissade en bois construite dans un dispositif de défense.

PLAN



LÉGENDE

- 1 Butte de Palluau
- 2 Église Saint-Pierre
- 3 Manoir d'Ouchamps
- 4 Séchoir à tabac
- 5 Moulin d'Ouchamps
- 6 Lavoir

«SAVOIR ÉCOUTER, C'EST POSSÉDER, OUTRE LE SIEN, LE CERVEAU DES AUTRES.»

Léonard de Vinci (15 avril 1452 - 2 mai 1519).

Le label "**Ville ou Pays d'art et d'histoire**" est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le service animation de l'architecture et du patrimoine, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville/du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

Renseignements Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinois

1 quai Soubeyran
41130 Selles-sur-Cher
Tél : 02 54 97 78 60
E-mail: pah.vcr@gmail.com
www.valdecherromorantinois.fr

À proximité

Blois, Bourges, Chinon, Loches, Orléans, Tours, Vendôme ont le label Ville d'art et d'histoire. Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Val d'Aubois ont le label Pays d'art et d'histoire.